

# VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

05/01/2018 au 11/01/2019

## I. Affaires publiques

### A. Gouvernement

[Communiqué de presse - Logement et mobilité : Un plan d'investissement inédit en faveur des salariés les plus modestes – 10/01/2019](#)

Le pouvoir d'achat des ménages et l'accès au logement est une priorité du Gouvernement. C'est pourquoi à la demande du Premier Ministre, Julien DENORMANDIE a engagé un travail de fond avec les partenaires sociaux et le groupe Action Logement, aboutissant à des propositions en faveur des salariés les plus modestes. Pour accompagner les salariés les plus pauvres à l'accès au logement, le Groupe Action Logement propose de mobiliser une enveloppe de 9 milliards d'euros.

Le Gouvernement a demandé au groupe Action Logement de mobiliser des moyens exceptionnels sur 4 priorités d'actions : la rénovation thermique, la mobilité du quotidien, l'adaptation des logements au vieillissement et la production de logement, y compris en Outremer.

### B. Sénat

[Question écrite n° 08426 de M. Roland Courteau \(Aude - SOCR\) sur l'encadrement des pratiques immobilières lors de l'achat sur plan - publiée dans le JO Sénat du 10/01/2019](#)

M. Roland Courteau expose à M. le ministre auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la ville et du logement que l'UFC-Que Choisir vient de rendre publique une étude révélant l'ampleur des mauvaises pratiques des promoteurs immobiliers lors de l'achat de logements sur plan, et suggère la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire propre à sécuriser ce marché et à éliminer les préjudices que connaissent actuellement les consommateurs.

Il lui indique en effet que durant l'année 2017, l'association relève que 35 000 logements sont concernés par des retards de livraison (près d'un sur trois) ce qui occasionne un préjudice financier estimé à 156 millions d'euros pour l'ensemble des consommateurs. L'analyse des motivations des promoteurs pour justifier ceux-ci permet par ailleurs de mettre en évidence l'existence de causes exonératoires bien trop extensives – particulièrement concernant les intempéries – leur offrant le loisir de ne pas compenser financièrement le préjudice affectant les consommateurs.

Autre constat marquant, seul un logement sur cinq est livré sans réserve alors que pour les autres, c'est en moyenne 12 réserves qui sont émises. Pire, dans 16 % des cas, les acquéreurs signalent des problèmes nuisant tout bonnement à l'habitabilité des logements (absence d'eau ou de chauffage par exemple) ce qui permet de mettre en doute le sérieux de nombreux professionnels du secteur.

Enfin, la législation actuelle autorise les promoteurs à livrer des logements ayant une surface jusqu'à 5 % plus petite que celle achetée et ce, sans aucune compensation financière.

Ainsi serait-il nécessaire d'assurer que toute réduction de surface par rapport à celle établie contractuellement donne lieu à une réduction proportionnelle du prix du bien.

Il lui demande donc de lui faire connaître son sentiment par rapport aux problèmes exposés et quelles sont ses intentions quant aux solutions proposées.

# VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

## II. Médias

### A. Affaires publiques

[« Sur les 36 députés signataires de l'appel à sauver les abeilles, 30 ont soutenu au moins un amendement contestant l'interdiction des néonicotinoïdes » - Le Monde - 05/01/2019](#)

Il n'est jamais souhaitable que des parlementaires agissent à l'exact inverse de leur discours public. Et lorsqu'une telle situation survient, c'est un devoir démocratique de la mettre en lumière. Le Monde publiait ainsi, dans son édition du 23-24 décembre, une tribune intitulée « Les abeilles sont essentielles » (« Il faut promouvoir la création d'un véritable plan de sauvegarde des abeilles », dans sa version en ligne), sous la signature de 36 députés Les Républicains, ou apparentés. Les signataires s'y alarment de l'effondrement accéléré des abeilles et des pollinisateurs, « depuis la fin des années 1990 ».

« La surmortalité constatée des abeilles doit être un signal d'alarme pour nous tous », écrivent les élus, précisant que l'enjeu est rien de moins que « la survie de notre espèce ». L'affaire est incontestablement grave. Car, comme le rappellent les signataires, les abeilles « tiennent un rôle majeur dans la production de notre nourriture ». « Un tiers des cultures destinées à notre alimentation est pollinisé par les insectes, précisent-ils. Sans leur intervention, notre productivité agricole serait bien amoindrie et jusqu'à 75 % de nos récoltes subiraient une baisse de rendement. »...

[Persan-Beaumont : avant de louer, les propriétaires doivent montrer patte blanche – Le Parisien – 07/01/2019](#)

Quatre communes du Haut Val-d'Oise appliquent le permis de louer depuis le 1er janvier. Des mesures qui concernent les propriétaires de biens immobiliers.

Jusqu'à présent, cette mesure concernait quelques villes dans le Val-d'Oise comme Bezons, Sarcelles ou Villiers-le-Bel. La communauté de communes du haut Val-d'Oise a voté en juin le principe d'un permis de louer qui s'applique depuis le 1er janvier à Persan, Beaumont-sur-Oise et les villages de Ronquerolles et Noisy-sur-Oise. « Tous les propriétaires doivent faire une déclaration obligatoire avant de signer un bail pour s'assurer que le logement est conforme », indique le maire de Beaumont-sur-Oise Nathalie Groux (UDI).

Lorsque la mairie reçoit le formulaire complété, un agent est envoyé sur place pour vérifier l'état du logement, et délivre l'autorisation si c'est le cas. Le propriétaire doit ensuite transmettre à son locataire un récépissé afin qu'il puisse toucher les aides au logement de la Caisse d'allocations familiales.

Le but de ce dispositif rendu applicable par la loi Alur depuis le 1er janvier 2017 est de lutter contre « les bailleurs indécents ». Il peut s'agir de propriétaires qui louent un logement nécessitant quelques travaux pour être conforme mais également des marchands de sommeil qui héberge à tarif prohibitif des personnes dans des conditions inappropriées voire insalubres. Si ce phénomène est très visible dans les quartiers prioritaires, il n'épargne pas la communauté de communes du haut Val-d'Oise.

[Logement : « Il ne saurait y avoir d'autres rues d'Aubagne » - Libération – 09/01/2019](#)

Le temps de la justice arrive. Deux mois après l'effondrement de deux immeubles de la rue d'Aubagne, à Marseille, qui a fait huit morts, la Fondation Abbé-Pierre (FAP) va se constituer partie civile dans ce dossier. Son délégué général, Christophe Robert, explique le plan d'action que la FAP demande contre l'habitat insalubre.

Pourquoi vous êtes-vous constitué partie civile dans l'affaire de la rue d'Aubagne ?

Pour éviter que ce drame ne se reproduise, pour signifier qu'il ne saurait y avoir d'autres rues d'Aubagne, nous avons décidé de mettre notre engagement et notre poids politique dans ce dossier.

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

Que dit ce drame de la question de l'habitat insalubre en France ?

Pour Marseille, ce que l'on constate c'est que tout le monde avait connaissance de la situation du logement. A commencer par le maire et les élus municipaux, les fédérations de professionnels de l'immobilier, ainsi que les services de l'Etat.

[Habitat indigne : "Si on laisse les villes toutes seules, elles ne seront pas capables de suivre", alerte le maire de Saint-Denis – Franceinfo – 09/01/2019](#)

La lutte contre les habitations insalubres peut passer par le permis de louer, un outil à disposition des communes, mais qui demande un investissement, prévient Laurent Russier, le maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Sa commune est confrontée à plusieurs milliers de logements indignes.

Dans cette rue du centre de Saint-Denis, le numéro 8 a connu des jours meilleurs. La façade du bâtiment inspecté par une équipe municipale est décrépite, des fenêtres ne ferment plus. Dans la cour intérieure, c'est encore pire. "Là, il y a des problèmes de canalisation. Sans doute cela a-t-il affecté les murs porteurs. Ce sont des eaux usées, cela voit avec les champignons et la couleur", constate Jérémie Pérette, de l'Unité habitat de Saint-Denis...

Dans le seul centre-ville de Saint-Denis, plus de 2 000 logements sont potentiellement indignes, sur fond de saturation du parc de logement social. Avec le permis de louer préalable, soumis à un diagnostic de la mairie, la ville espère dégoûter les marchands de sommeil, qui risquent des amendes. "On avait demandé de pouvoir taper directement au portefeuille, rappelle Laurent Russier, le maire Front de gauche. C'est-à-dire 5 000 euros d'amende administrative pour un propriétaire qui ne ferait pas de demande de permis de louer. Et pour le propriétaire, s'il loue malgré le refus du permis décidé par la ville, c'est 15 000 euros d'amende."

[Marseille : "Il faut des textes législatifs qui nous permettent d'acquérir les logements insalubres plus vite", réclame le maire – France Info – 09/01/2019](#)

En novembre 2018, l'effondrement de trois immeubles à Marseille, rue d'Aubagne, a fait huit morts. L'insalubrité des logements est pointée du doigt. Depuis le drame, le maire Les Républicains (LR) de la ville, Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille depuis 1995, est la cible de nombreuses critiques. Deux mois après le drame, l'enquête menée par la brigade criminelle de la police judiciaire cherche encore à établir d'éventuelles responsabilités. Mercredi 9 janvier, Jean-Claude Gaudin répond à France Info et demande l'aide de l'État pour "acquérir ces logements insalubres plus vite".

France Info : Que répondez-vous à vos détracteurs ?

Jean-Claude Gaudin : Je suis conscient que les effondrements tragiques de la rue d'Aubagne ont provoqué la colère et même la peur des Marseillais. Je les ai entendus et je les comprends. Ces événements peuvent arriver aussi dans d'autres villes qu'à Marseille. Cela ne nous était jamais arrivé, mais il est clair que dans cette partie de la ville les immeubles sont anciens et adossés les uns aux autres, c'est la raison pour laquelle trois immeubles se sont effondrés. Depuis, nous nous sommes beaucoup remués, beaucoup bougés pour venir en aide aux personnes sinistrées et à ce jour 59 immeubles ont été réintégrés...

[Lait infantile contaminé aux salmonelles : Lactalis soupçonné de négligence – Le Point – 09/01/2019](#)

Le groupe laitier aurait négligé des alertes de parents dont les bébés présentaient une salmonellose après avoir consommé du lait infantile.

Le groupe Lactalis ne parvient pas à se défaire du scandale du lait infantile contaminé aux salmonelles. Pire, de nouvelles révélations rapportées par Le Canard enchaîné viennent jeter une nouvelle fois le doute sur l'entreprise. Selon un rapport d'enquête révélé par l'hebdomadaire satirique, le géant laitier est soupçonné cette fois d'avoir négligé des alertes lancées par plusieurs parents dont les nouveaux-nés ont déclaré une salmonellose après avoir consommé du lait infantile Lactalis. Contacté par l'Agence France-Presse, le géant français conteste les éléments de l'enquête rapportés par Le Canard enchaîné.

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

L'enquête de la répression des fraudes (DGCCRF), transmise aux magistrats chargés d'instruire ce dossier, établit selon Le Canard enchaîné « qu'à quatre reprises, entre juillet et septembre 2017 – avant, donc, que n'éclate la crise –, des parents ont prévenu l'entreprise que leurs nouveau-nés avaient déclaré une salmonellose après consommation du lait infantile » et que l'entreprise n'a rien fait. Selon l'hebdomadaire, les enquêteurs déclarent dans leur rapport que l'une des réclamations, datée du 8 septembre 2017, « aurait dû faire l'objet d'une attention particulière puisque l'usine [avait] pris connaissance quelques jours auparavant de la détection de salmonelles dans un prélèvement environnemental ».

### [Face à l'urgence sociale, le plan choc d'Action Logement – Les Echos – 10/01/2019](#)

Le plus gros bailleur social de France met 9 milliards d'euros sur la table et vise large : de la rénovation énergétique des logements, à l'adaptation du parc à une population vieillissante, en passant par la transformation de bureaux en logements.

Pas beaucoup de neuf sur le fond, mais beaucoup d'argent en plus pour le faire. Le groupe Action Logement, le plus gros bailleur social de France, a annoncé ce jeudi matin qu'il contribuerait à la politique du logement pour 9 milliards de plus, d'ici à 2022. Ces fonds, sous forme de prêts, bonifiés pour certains, et de subventions seront distribués à la fois aux salariés, y compris des propriétaires, et aux sociétés de HLM.

### [Habitat indigne: la Fondation Abbé Pierre veut 60.000 rénovations par an – Le Figaro immobilier – 10/01/2019](#)

Tout en reconnaissant l'existence d'un cadre juridique et d'outils efficaces de lutte contre l'habitat indigne, la Fondation Abbé Pierre réclame la fixation d'objectifs précis et une plus grande implication de l'État.

Un plan national « digne de ce nom » afin de s'attaquer sérieusement au problème de l'habitat indigne, voilà ce que réclame la Fondation Abbé Pierre, soutenue par ses partenaires. « Il existe déjà un plan copropriété ainsi qu'un plan national de rénovation urbaine ou encore un programme « Action cœur de ville » qui répondent à des besoins réels, admet Christophe Robert, délégué général de la Fondation Abbé Pierre, mais un véritable plan de lutte contre l'habitat indigne doit se fixer des objectifs ambitieux. » C'est dans le prolongement des dramatiques effondrements d'immeubles de Marseille et face aux insuffisances patentes des politiques publiques en la matière que la Fondation, aidée par ses partenaires, a souhaité formalisé ce qu'elle attend des autorités.

## B. Nuisibles

### [CH3D, l'entreprise familiale qui terrorise les nuisibles – Le Petit Bleu d'Agen – 05/01/2019](#)

On les appelle souvent en catastrophe quand on rencontre malencontreusement un invité indélicat dans nos maisons ou jardins. Essayant toujours d'être le plus réactif possible, Fabien et Géraud Pabis sautent alors dans leurs véhicules spécialisés pour partir à la chasse aux nuisibles.

« Nous faisons de la dératisation (rats, souris, mulots), désinsectisation (blattes, puces, fourmis, chenilles processionnaires...) et de la lutte contre les guêpes, frelons asiatiques, taupes et pigeons en Lot-et-Garonne et sur les départements limitrophes. On travaille à 50% avec des particuliers et le reste avec des professionnels (restaurants, agroalimentaires, agriculteurs...) et des collectivités publiques.

### [Les châteaux de Touraine coupent l'éclairage la nuit pour faire des économies – France Bleu – 05/01/2019](#)

Ces décisions vont dans le sens de cet arrêté puisque la consommation du château de Langeais en électricité, par exemple, a été divisée par cinq. En ce qui concerne l'éclairage des façades durant la nuit, les châteaux n'ont pas de problème à se faire non plus.

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

À Chenonceau, les façades ne sont illuminées que 2 ou 3 week-end par été. Pourtant, c'est bien différent pour les châteaux en bord de route. À Langeais tout est éteint à 23 heures et ce toute l'année. Alors qu'à la Forteresse de Chinon ou au château d'Amboise, tout est éteint aux alentours de minuit à cette période et cela ne s'étend pas au-delà d'1h du matin l'été.

" Le château d'Amboise est d'autant plus concerné puisque ses jardins sont traités en bio, d'après Jean-Louis Sureau, le directeur du château, et donc \_attaqués par la pyrale des buis. Une pyrale qui se développe justement grâce à la lumière. "

### [Rappel de jambon de Bayonne contaminé à la salmonelle – Medisite – 07/01/2019](#)

La Société Michel Dupuy a annoncé le 4 janvier 2019 procéder au retrait et au rappel de lots de jambon de Bayonne commercialisés par l'enseigne d'hypermarchés Carrefour. En cause, la présence de bactéries salmonelles, responsables d'intoxications alimentaires.

### [Angers. Le moustique tigre, indicateur du réchauffement climatique – Le Courrier de l'Ouest – 07/01/2019](#)

C'est au terme de l'année la plus chaude constatée en France depuis 1900 que le Pr Dominique Chabasse est invité à intervenir pour la première fois aux "Mardis de la santé du CHU d'Angers" sur ce thème : « Réchauffement de la planète : risques parasitaires et infectieux ».

Ce médecin biologiste âgé de 69 ans, ancien chef du service de parasitologie et de médecine tropicale de cet hôpital où il fait toute sa carrière de 1978 à 2017, évoquera demain à 18h30 à l'Institut municipal le risque de prolifération d'insectes vecteurs de maladies transmissibles lié à la hausse des températures.

### [Lons-le-Saunier : touchés par la pyrale, les buis de la place de la Liberté ont été remplacés – Actu.fr – 07/01/2019](#)

Les buis de la place de la Liberté à Lons-le-Saunier n'auront pas résisté à la pyrale. Touchés par les chenilles de ce petit papillon, les arbustes situés en face du Café du Théâtre ont été arrachés et remplacés ce lundi 7 janvier 2019.

En lieu et place des buis contaminés, les services de la Ville ont mis en place une haie de mahonias, comme cela l'a déjà été fait côté rue de Ronde.

### [Paris : chassée de chez elle par... les punaises de lit – Le Parisien – 08/01/2019](#)

En deux mois, une jeune étudiante, n'aura passé que quelques heures dans son studio du XXe arrondissement. Elle a dû fuir les lieux, infestés de punaises de lit.

C'était son premier appartement, mais la joie d'emménager, le 27 octobre dernier, dans ce petit studio de la rue du Capitaine-Ferber (XXe) a immédiatement fait place au désespoir, pour Manon\*, une étudiante de 25 ans.

« Ma première nuit dans le studio, j'ai eu des plaques et des boutons sur le tout le corps. Il y avait des punaises partout dans mon lit et sur moi, de toutes les tailles, se remémore Manon avec effroi. J'étais en panique totale et je n'ai pas dormi de la nuit, tentant de tuer les insectes, mais ils réapparaissaient immédiatement.

### [Ragondins: les pièges noyants bientôt interdits – Journal de l'Environnement – 08/01/2019](#)

Le gouvernement prévoit d'interdire les pièges noyants, encore utilisés contre le ragondin et le rat musqué dans trois départements, selon un projet d'arrêté mis en consultation lundi 7 janvier pour trois semaines. Une demande de plusieurs associations de protection animale, qui dénonçaient la cruauté de ces dispositifs.

Avec ces pièges, les ragondins et les rats musqués, deux espèces 'susceptibles d'occasionner des dégâts' (nouveau terme pour 'nuisibles', depuis la loi biodiversité de 2016), se retrouvent emprisonnés dans une cage...

## VEILLE AFFAIRES PUBLIQUES ET MÉDIATIQUE CS3D - 2019 N° 1

[En images. Brest. Le ragondin se montre au Stang Alar. Ouest France – 10/01/2019](#)

Le rongeur fait son grand retour dans le vallon du conservatoire botanique. Cette espèce invasive n'y était plus visible depuis plusieurs années.

On ne peut pas dire qu'ils sont farouches. Et la présence de piétons ne les fait pas fuir. Les ragondins sont de retour au vallon du Stang Alar, plusieurs d'entre eux se hasardant sur les pelouses. Le rongeur n'était plus visible dans le vallon depuis quelques années.

Néanmoins, cela pose aussi quelques questions, le ragondin étant considéré comme une espèce invasive. L'article L. 1311-2 du code de la santé publique précise ainsi qu'« il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels ». Le nourrissage dans les lieux publics peut générer de nombreux problèmes, dont la prolifération d'espèces envahissantes telles que le ragondin.

### C. Europe

[Ça se passe en Europe : Rome en appelle aux habitants pour résoudre la crise des ordures – Les Echos – 07/01/2019](#)

Rome croule en effet régulièrement sous les ordures, une situation qui s'aggrave durant la période des fêtes au cours desquels la moyenne de 5.000 tonnes de déchets produites par jour augmente. Elle est devenue critique depuis l'incendie qui a ravagé à la mi-décembre le principal incinérateur de la ville, qui traitait jusqu'à 750 tonnes de détrit. Ils débordent désormais des poubelles et s'amoncellent sur les trottoirs des quartiers périphériques aux zones les plus centrales.

Excédés autant par les odeurs pestilentielles que par la vue des mouettes et des rats festoyant au milieu des poubelles, certains riverains incendient les bennes à ordure. 300 ont ainsi brûlé en 2018 dont 70 en décembre et 50 la seule nuit de la Saint-Sylvestre.